

Montréal, le 29 décembre 2004

**Par courrier**

Madame Marie-Josée Manseau  
96, rue Richard  
Gatineau (Québec)  
J8Y 4Z2

**Objet :            Demande relative à l'établissement des tarifs d'électricité pour l'année  
                         tarifaire 2005-2006  
                         Dossier R-3541-2004**

---

Madame,

La Régie de l'énergie accuse réception d'une copie de la lettre que vous transmettiez le 16 décembre dernier à votre député relativement au dossier mentionné en titre.

Nous prenons bonne note de ces commentaires qui ont été déposés au dossier. La demande d'Hydro-Québec d'augmenter ses tarifs de distribution d'électricité est soumise à l'évaluation de la Régie dans le cadre du processus d'étude prévu à la Loi sur la régie de l'énergie.

Nous vous invitons à consulter notre site internet sur lequel figure toute la preuve déposée, tant par Hydro-Québec que par les intervenants dont les associations de protection des consommateurs qui en font partie. Notre adresse électronique est la suivante :

[www.regie-energie.qc.ca](http://www.regie-energie.qc.ca)

Nous vous prions d'agréer, Madame, l'expression de nos sentiments distingués.



Véronique Dubois, avocate  
Secrétaire de la Régie de l'énergie  
VD/sp

c.c.    M<sup>e</sup> Éric Fraser, procureur d'Hydro-Québec et tous les intervenants

Gatineau le 16 décembre 2004

Roch Cholette  
Député de Hull  
259, boulevard Saint-Joseph  
Bureau 207  
Gatineau (Québec)  
J8Y6T1  
Télécopieur : (819) 772-3265  
[rcholette@assnat.qc.ca](mailto:rcholette@assnat.qc.ca)

Objet : Opposition à la hausse des tarifs d'électricité demandée par Hydro-Québec

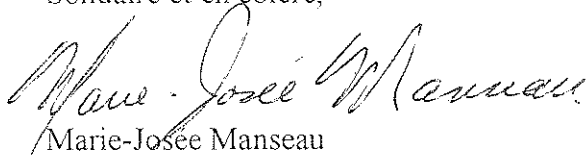
Monsieur,

En tant que citoyen, je tiens à vous exprimer toute ma colère et mon profond désaccord concernant la dernière demande d'Hydro-Québec de hausser les tarifs d'électricité au Québec. En effet, notre société d'État demande une troisième hausse consécutive de tarif en deux ans dans le seul objectif d'engranger des profits qui ne nous sont pas équitablement redistribués à nous, les citoyen-nes

Je crois que cette augmentation est régressive, abusive, et injustifiée. Comment notre société d'État, peut-elle encore nous demander des hausses de tarifs et du même souffle, dévoiler des profits records s'élevant à 1,8 milliard en 9 mois ?

En tant que citoyen, Monsieur, je souhaite que vous interveniez auprès du gouvernement afin que la Régie de l'énergie respecte le pacte social stipulant que notre société d'État doit offrir l'électricité à tous les Québécois au moindre coût.

Solidaire et en colère,



Marie-Josée Manseau  
96, rue Richard  
Gatineau Québec  
J8Y 4Z2

C.c.

Régie de l'énergie 800 Place Victoria Tour de la Bourse, 2 <sup>e</sup> étage Bureau 2.55 Montréal, Qc. H4Z 1A2 Courriel : <a href="mailto:secretariat@regie-energie.qc.ca">secretariat@regie-energie.qc.ca</a> Télec. : (514) 864- 1779	Coalition des associations de consommateurs du Québec (CACQ) 6734, boul Monk Montréal QC H4E 3J1 Courriel : <a href="mailto:cacq@consommateur.qc.ca">cacq@consommateur.qc.ca</a> Télec : 514.362.8623
---	--